

COMPTE RENDU NON THÉMATIQUE



DERYCKE Marc (dir.), 2016, *Citoyenneté de non citoyens. Complété de Réflexions obliques*, par Jacques Rancière. Saint-Étienne, Université de Saint-Étienne, coll. Sociologie–Matières à penser, 634 p. (Nathalie Lachance)

Cet ouvrage propose une réflexion approfondie sur la réalité des individus qui se voient refuser ou restreindre la pleine reconnaissance et les propriétés de la citoyenneté. Tour à tour donnés en exemple, les sourds, les Tsiganes, les Manouches, les mères sans papiers de Belgique, les effacés des registres en Slovénie, les employés subalternes, les illettrés et les personnes handicapées sont autant de victimes d'un déni de citoyenneté et qui pourtant, par leurs efforts de survie, finissent par créer des espaces-temps qui leur sont propres dans la société. L'opinion qui sous-tend l'ensemble des contributions rassemblées ici est que cette réalité s'accompagne d'une profonde injustice dans la mesure où ces individus, tout aussi marginalisés soient-ils, ne sont pas à la charge de la société, mais participent à celle-ci. Source d'inventions, de formes de travail et de contributions diverses trop souvent invisibles, ils contribuent en réalité à transformer et à définir la société. Corriger cette injustice et faire en sorte que ces individus jouissent d'une citoyenneté à part entière requiert, d'entrée de jeu, de connaître leur existence, leurs modes d'identification, leurs conditions de vie, leurs pratiques ainsi que leurs contributions. Bref, de reconnaître leur appartenance et leur participation au sein de la société, d'une part, et de déconstruire la norme sociale dominante, d'autre part, pour faire en sorte que ces « effacés » puissent être considérés comme des égaux, des citoyens de plein droit. Autrement dit, il s'agit de repenser la citoyenneté au-delà des critères habituels que sont le droit de vote ou l'engagement. C'est l'objectif que se donnent ici les différents auteurs provenant majoritairement des disciplines de l'anthropologie et de la sociologie, mais aussi de la philosophie et des sciences de l'éducation. Ces derniers nous permettent, par la même occasion, de poser notre regard sur des vécus et sur des thématiques peu connus à l'intérieur de la recherche anthropologique et sociologique.

L'ouvrage s'ouvre sur un questionnement approfondi de la notion de citoyenneté, lequel est suivi de discussions autour des théories et des perspectives qui encadrent et transcendent l'ensemble des contributions plus empiriques qui suivent. L'un des intérêts de cet ouvrage collectif tient d'ailleurs au fait que les différents auteurs, à travers les neuf études de cas qui sont proposées, s'en tiennent à un même cadre conceptuel, ce qui donne à l'ensemble de l'œuvre une cohérence qui n'est pas toujours acquise dans ce type de publication. Du même souffle, cela permet de laminer une certaine inégalité au niveau de la qualité des différentes contributions : si la plupart de celles-ci sont bien ancrées dans un appareillage conceptuel et empirique et constituent des apports originaux et souvent très instructifs pour qui s'intéresse notamment à la marginalité, quelques-unes présentent toutefois un caractère plus anecdotique, voire quasi pamphlétaire dans le cas d'une d'entre elles.

Centraux et structurants ici sont les notions de « zone d'affranchissement » en tant qu'espace-temps où les marginalisés échappent localement à la représentation sociale qui leur est accolée, d'« émancipation » en tant que voie vers l'égalité « de n'importe qui avec n'importe

qui» et opportunité pour ces effacés d'entrer dans le monde commun, et celle d'«égalité des intelligences» voulant que chacun soit digne de postuler à une compétence donnée, sans être entravé en cela par une qualification préalable d'incompétence. En ce sens, l'on sent tout au long de l'ouvrage, peut-être trop à certains égards, l'influence des idées du philosophe Jacques Rancière, lequel propose d'ailleurs une courte réflexion personnelle à la fin de l'ouvrage. Ces notions, ainsi que le corpus empirique, sont donc mobilisés ici en vue de mettre au jour un monde commun, des situations d'inter-monde dans lesquelles seraient pleinement reconnus les rejetés aux marges, non pas dans une perspective assimilationniste, mais dans le respect des espaces-temps et des identités qu'ils définissent pour eux-mêmes. À cet effet, on retient que le souhait des marginalisés ne serait pas tant d'arriver à obtenir des droits égaux que de prendre part à un monde commun. Aussi, des orientations inspirées des notions de contagion (Jacotot) et de politique du proche (Rancière) sont évoquées dans le chapitre conclusif en vue de faire passer dans la sphère publique ces zones d'affranchissement relevant du privé.

Outre son apport pertinent à la réflexion sur la reconnaissance citoyenne des personnes marginalisées et sur la notion de citoyenneté elle-même, cet ouvrage est implicitement porteur de voies de possibilité en matière d'intégration de la différence au sens large, culturelle et religieuse, et en matière de réponses aux obstacles que peuvent constituer à ce niveau les représentations sociales et les identités imposées, un défi auquel sont actuellement confrontées, non sans heurts, nombre de sociétés pluralistes.

*Nathalie Lachance
École de travail social
Université de Sherbrooke, Sherbrooke (Québec), Canada*